

Belfort
France
XLIX^e Colloque **ASRDLF**

9, 10 et 11
Juillet
2012

**Industrie, villes et régions
dans une économie
mondialisée**

Association
de Science Régionale
de Langue Française

unine
AGRO SUP
utbm
UB

XLIXe Colloque de l'ASRDLF, Belfort, 9-11 juillet 2012
Organisation d'une session spéciale sur le thème

Dynamiques entrepreneuriales et territoriales

Session proposée par Jean Bonnet (CREM, Université de Caen)
Marcus Dejardin (CERPE, FUNDP-Université de Namur et Université Catholique de Louvain)
et Bernard Guesnier (CRIEF, Université de Poitiers)

1. Positionnement scientifique

Faisant référence aux dynamiques entrepreneuriales, l'économiste souhaite généralement désigner les phénomènes de création, de développement et de cessation d'activités, ainsi que leurs interrelations avec les dynamiques de marché, tant dans leurs aspects 'offre' que 'demande'. Quant aux dynamiques territoriales, elles intègrent plus spécialement les facteurs locaux participant à la distinction et à la différenciation des territoires. L'étude conjointe des dynamiques entrepreneuriales et territoriales est d'une importance considérable pour qui veut comprendre la diversité des expériences et des trajectoires de systèmes localisés. En effet, elle informe sur les mécanismes à l'œuvre dans la création de ressources territoriales spécifiques, ainsi que sur le rôle et l'efficacité des institutions locales, d'organismes à vocation territoriale et d'administrations plus ou moins décentralisées.

2. Appel à communiquer

La session proposée peut être située dans le prolongement de la session spéciale Dynamiques entrepreneuriales et renouvellement des systèmes productifs, au programme du Colloque de l'ASRDLF à Rimouski (Québec) en 2008 et ayant donné lieu à la publication d'un numéro spécial de la Revue Canadienne des Sciences Régionales en 2010.

Le renouvellement du tissu productif, dans une économie mondialisée et cognitive, repose de plus en plus sur une mobilisation et une circulation transversale des connaissances et des innovations à partir de réseaux ignorant les frontières territoriales. Ce renouvellement doit par ailleurs répondre aux

impératifs de production de biens et services auxquels est attaché de manière croissante le respect de nouvelles normes, notamment en matière environnementale.

Seraient particulièrement bienvenues les communications portant sur : la création d'activités et développement territorial ; la création d'activités au service des personnes ou des entreprises locales ; l'innovation créatrice, mobilisant de nouvelles ressources locales ; la création et la cessation d'activités et le renouvellement des institutions locales ; les actions publiques en faveur de la création (économique, sociale, culturelle, etc.) ; les initiatives régionales mettant en réseau les acteurs locaux pour favoriser les processus entrepreneuriaux d'innovation et le redéploiement durable des territoires.

Les communications attendues sont tant d'ordre conceptuel ou théorique, qu'empirique. Elles seront rédigées en français ou en anglais mais seront présentées en français. Une sélection de communications pourrait faire l'objet d'un numéro spécial dans une revue internationale à comité de lecture. Des contacts seront pris en ce sens.

3. Modalités d'envoi des propositions

Les propositions de communication sont à soumettre pour le **1er mars 2012**.

Les envois de résumés s'effectueront directement en ligne par les participants sur le site du colloque : www.2012.asrdlf.org en précisant l'appartenance à la session spéciale : « Dynamiques entrepreneuriales et territoriales ». Néanmoins, une information de la soumission d'une proposition de communication pourrait également être envoyée au coordinateur de la session spéciale (marcus.dejardin@fundp.ac.be).

En cas de difficulté, un message pourra être adressé à : asrdlf2012@univ-fcomte.fr

4. Contenu indicatif du résumé à soumettre (http://thema.univ-fcomte.fr/2012.asrdlf_com/envoieresume/)

Les propositions de communication sont déposées depuis le site du colloque. Elles doivent contenir les éléments suivants :

- Les coordonnées précises du ou des auteurs
- Le titre de la communication
- La référence à la thématique d'atelier ou de session visée
- L'objectif de la communication
- L'originalité du sujet
- La méthode
- Les résultats attendus
- Une bibliographie (15 références principales au maximum)

5. Date de retour des avis du comité scientifique

L'avis du comité scientifique sera communiqué aux auteurs des propositions à partir du 2 avril 2012.

6. Communications définitives

Après acceptation par le comité scientifique, le texte complet des communications devra parvenir aux organisateurs du colloque au plus tard le 15 juin 2012. Les envois de communications définitives s'effectueront directement en ligne par les participants.